

LES RÉCLAMATIONS FRAUDULEUSES
D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Question n° 1019—**M. Hueglin:**

1. Quelle méthode, le cas échéant, a-t-on conçue pour éliminer les réclamations frauduleuses d'assurance-chômage?
2. Combien de réclamations, le cas échéant, a-t-on rejetées, par mois, a) durant l'année civile 1971, b) depuis le 1^{er} janvier 1972 jusqu'au dernier mois pour lequel des statistiques sont disponibles?
3. Parmi les réclamations rejetées en a) 1972 et b) 1971, combien, par mois, étaient (i) des premières réclamations (ii) des renouvellements?

(Le document est déposé.)

PIL—LES DEMANDES DE SUBVENTIONS PRÉSENTÉES PAR
LES INDIENS DES RÉSERVES

Question n° 1725—**M. Korchinski:**

1. Combien de demandes de subventions dans le cadre du Programme des initiatives locales ont été faites par des associations d'Indiens ou par des Indiens vivant dans des réserves?
2. Quelles sont les réserves qui ont reçu des subventions en vertu de ce Programme, quels en ont été les montants et à quelles fins ont-elles été accordées?

(Le document est déposé.)

PIL—LES DEMANDES APPROUVÉES EN
NOUVELLE-ÉCOSSE

Question n° 1727—**M. Muir:**

1. Combien de demandes ont été approuvées en Nouvelle-Écosse en vertu du Programme d'initiatives locales?
2. Combien de demandes ont été approuvées pour chacune des circonscriptions fédérales de la Nouvelle-Écosse et, dans chaque cas, quel était le montant de la subvention et le nom du projet?
3. Combien de demandes sont venues de chacune des circonscriptions fédérales de la Nouvelle-Écosse?

(Le document est déposé.)

L'IMPORTATION DE GRANIT

Question n° 1893—**M. Beaudoin:**

1. Le Canada a-t-il importé des pierres de «Granite» pour usages multiples d'autres pays depuis le 1^{er} janvier 1971 et, dans l'affirmative, de quels pays?
2. Les industries non canadiennes qui exportent du «Granite» au Canada ont-elles des frais de douane ou autres à payer et, dans l'affirmative, quels sont ces frais?
3. Le gouvernement fédéral a-t-il déjà (depuis le 1^{er} janvier 1971) aidé financièrement, soit par des prêts ou des dons, des compagnies canadiennes qui se spécialisent dans l'extraction du «Granite» et, dans l'affirmative, quelles sont ces compagnies et quelle a été la nature de l'aide fédérale?

(Le document est déposé.)

LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

Question n° 1900—**M. Forrestali:**

1. Quels sont les noms, les dates de construction, les modèles de navire et la durée de service prévue des navires de la Garde côtière canadienne?
2. Le gouvernement a-t-il l'intention d'établir un programme de remplacement et de modernisation particulier pour la Garde côtière canadienne, a) dans l'affirmative, à quelle date, b) si ce n'est pas cette année, pour quelle raison?

(Le document est déposé.)

Questions orales

LES CONFÉRENCES FÉDÉRALES-PROVINCIALES DEPUIS
1936

Question n° 2052—**M. Matte:**

1. a) Combien de conférences fédérales-provinciales ont eu lieu depuis 1936, b) quelle était la date de chacune et c) quelle en était la nature?
2. A-t-on discuté au cours de ces conférences de la constitution canadienne et, dans l'affirmative, quand?

(Le document est déposé.)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE MULTICULTURALISME

LES MOTIFS DE LA CAMPAGNE PUBLICITAIRE

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé du multiculturalisme. Étant donné qu'apparemment la campagne de publicité que le ministre a lancée il y a quelques mois devait servir beaucoup plus à mousser la popularité du ministre et du premier ministre que la politique de multiculturalisme proprement dite, et compte tenu de la note de service envoyée le 21 février par le sous-secrétaire d'État à la citoyenneté, le ministre voudrait-il expliquer à la Chambre pourquoi \$230,000 ont été affectés à cette campagne?

L'hon. Stanley Haidasz (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà répondu à la Chambre à une question analogue. Pour être bref, je dirai encore une fois qu'en raison de la très forte demande de renseignements au sujet du programme de multiculturalisme qui suscite beaucoup d'intérêt et qui représente la politique officielle adoptée par le gouvernement, j'ai demandé que l'on prépare une brochure de quatre pages à distribuer au plus grand nombre d'intéressés possible.

M. Yewchuk: On soulignait dans le mémoire du 21 février que le programme ne manquait pas de demandes de subventions et qu'une campagne intensive de publicité créerait simplement une demande à laquelle il serait impossible d'accéder, une situation qui affermirait l'opinion que ce programme n'est que de la frime. Le ministre dira-t-il à la Chambre s'il n'y avait pas suffisamment de demandes de fonds de présentées lorsque la campagne de publicité a été lancée, et s'il n'y avait pas pénurie, pourquoi a-t-on poursuivi cette campagne?

M. Haidasz: Monsieur l'Orateur, puis-je répéter qu'en raison de la demande générale de renseignements sur ce programme provenant de Canadiens de toutes les régions du pays, une campagne de ce genre s'imposait pour renseigner la population sur les divers aspects du programme. Je voudrais particulièrement signaler au député que le très honorable représentant de Prince-Albert voulait également que la presse ethnique soit parfaitement renseignée, certes mieux qu'elle ne l'était auparavant.

• (1440)

M. Yewchuk: Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Étant donné que l'accord conclu entre le ministre et la presse ethnique prévoyait, entre autres, que toute publicité serait suivie de la publication